



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/EM.18/1
19 octobre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Réunion d'experts sur le renforcement des capacités
dans le domaine de l'IED: compilation de données
et élaboration des politiques
dans les pays en développement

Genève, 12-14 décembre 2005
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ*

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Compilation de données sur l'IED et élaboration des politiques dans les pays en développement.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

* Le présent document a été soumis à la date indiquée plus haut pour des raisons techniques.

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera distribué une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.18/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Compilation de données sur l'IED et élaboration des politiques dans les pays en développement

3. Comme l'a demandé la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa neuvième session, les experts s'intéresseront particulièrement à l'impact de l'IED sur le développement et au renforcement des capacités concernant la compilation de données sur l'IED et la formulation des politiques dans les pays en développement. Il importe de disposer de données fiables pour analyser le processus de mondialisation sous tous ses aspects, y compris son impact sur un développement économique durable, et, en fonction de cela, concevoir des politiques axées sur le développement. Bien que des progrès aient été réalisés à cet égard ces dernières années, la nature et la qualité des données sur l'IED dans un certain nombre de pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, restent insuffisantes pour l'analyse et l'élaboration des politiques.

4. Les experts s'intéresseront à la compilation et à l'analyse de données sur l'IED et à leur utilité pour l'élaboration de politiques d'IED s'inscrivant dans une optique de développement. Ils traiteront des points suivants: nature des données, problèmes liés aux données, méthodes de compilation et difficultés à appliquer ces méthodes. Ils étudieront les moyens de répondre aux besoins spécifiques des pays en développement en matière de compilation et d'analyse de données de sorte qu'ils puissent prendre des décisions éclairées dans le domaine de l'IED. Ils sensibiliseront également les États membres aux normes internationales reconnues concernant la collecte de données sur l'IED et les systèmes de notification, y compris pour ce qui est des activités des filiales étrangères dans les pays d'accueil. Les thèmes suivants seront abordés:

- Interactions entre les statistiques, les évaluations d'impact et l'élaboration des politiques en matière d'IED;
- Types de données disponibles et leurs avantages et inconvénients au vu des besoins des décideurs, en particulier dans les pays en développement;
- «Choses à faire et à ne pas faire» que les gouvernements doivent garder présentes à l'esprit lorsqu'ils se servent de statistiques sur l'IED pour élaborer des politiques nationales;

- Principaux problèmes que posent aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, la collecte de statistiques sur les flux et les stocks d'IED et sur les activités des sociétés transnationales (STN);
- Méthodes de collecte des données et leur applicabilité dans les pays en développement;
- Moyens d'améliorer l'accès aux données sur l'IED et leur harmonisation (notamment par la coopération régionale et internationale) et utilité des données pour les décideurs, surtout dans les pays en développement;
- Domaines d'activité prioritaires, en ce qui concerne surtout la mise en valeur des ressources humaines et les structures institutionnelles dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés.

5. En vue de faciliter le débat, le secrétariat de la CNUCED publiera une note thématique sur les statistiques relatives à l'IED, la compilation de données et les questions de politique générale. En outre, les experts sont invités à établir de brèves communications sur le sujet à l'examen, qui seront distribuées à la Réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

6. Parmi les experts invités, on compte des représentants d'organisations régionales et internationales, notamment des bureaux régionaux de l'ONU, du Fonds monétaire international, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat), de la Banque centrale européenne, du secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, des compilateurs et des spécialistes des données de banques centrales, d'instituts de statistique et d'autorités chargées des investissements qui s'occupent des statistiques sur l'IED et sur les activités des STN, ainsi que des universitaires qui utilisent énormément de statistiques sur l'IED et les STN dans le cadre de leurs travaux.

Documentation

TD/B/COM.2/EM.18/2 «Statistiques relatives à l'IED, compilation de données et questions de politique générale»
(Note thématique du secrétariat de la CNUCED)

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

7. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes à sa dixième session. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la Réunion.
